

Evasio stages & études

Détail et montant des garanties

FRAIS DE SANTÉ JUSQU'À 250 000 € POUR LA DURÉE DU CONTRAT	
HOSPITALISATION HOSPITALISATION MÉDICALE OU CHIRURGICALE* <ul style="list-style-type: none"> Transport en ambulance (si hospitalisation prise en charge par L'ÉQUITÉ) Frais de séjour (y compris forfait journalier) Honoraires médicaux et chirurgicaux Examens, analyses, médicaments Actes médicaux 	100 % des Frais réels
HOSPITALISATION POUR LE TRAITEMENT DE TROUBLES MENTAUX OU NERVEUX* CHAMBRE PRIVÉE	80 % des Frais réels jusqu'à 20 jours/an Jusqu'à 50 €/jour
SOINS COURANTS CONSULTATIONS ET ACTES AUPRÈS DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES OU SPÉCIALISTES	100 % des Frais réels (limités à 130 €/an pour les consultations d'ophtalmologie et limités à 80 % des Frais réels et 5 séances/an pour le traitement de troubles mentaux ou nerveux)
ANALYSES, EXAMENS DE LABORATOIRE, ACTES DE RADIOLOGIE, PHARMACIE	100 % des Frais réels
ACTES INFIRMIERS ET DE KINÉSITHÉRAPEUTES* (SUITE À ACCIDENT CARACTÉRISÉ)	100 % des Frais réels
SOINS DENTAIRES D'URGENCE	Jusqu'à 400 €/an
PROTHÈSES DENTAIRES (SUITE À ACCIDENT CARACTÉRISÉ)	Jusqu'à 600 €/an
AUTRES PROTHÈSES (SUITE À ACCIDENT CARACTÉRISÉ)	Jusqu'à 500€/an
OPTIQUE : VERRES ET MONTURE (SUITE À ACCIDENT CARACTÉRISÉ OU BRIS DE LUNETTES)	Jusqu'à 500 €/an
LENTILLES (PRESCRITES MÉDICALEMENT)	150 €/an
FORFAIT PRÉVENTION - Préservatifs	Jusqu'à 20 €/an

* Soumis à ENTENTE PRÉALABLE. Les actes en série sont soumis à ENTENTE PRÉALABLE au-delà de 10 séances par année d'assurance.

ASSURANCE	
BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS <ul style="list-style-type: none"> Vol, destruction totale ou partielle, perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport Objets précieux : limités à 50% du montant de la garantie Franchise pour les dommages aux valises Indemnités de retard de livraison 	1 800 € 50 € 200 €
INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE <ul style="list-style-type: none"> Capital Décès Capital Invalidité Permanente Totale Franchise de 10 % 	10 000 € 40 000 €
RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE, LOCATIVE ET STAGES À L'ÉTRANGER <ul style="list-style-type: none"> Plafond global de garantie Dont dommages corporels et dommages immatériels consécutifs à des dommages corporels garantis Dont dommages matériels et dommages immatériels consécutifs à des dommages matériels garantis Dommages au matériel confié dans le cadre de stage Franchise stages 	4 000 000 €/événement 4 000 000 €/événement 75 000 €/événement 12 000 €/événement 75 €

ASSISTANCE	
EN CAS DE MALADIE OU BLESSURE <ul style="list-style-type: none"> Transport/rapatriement Présence hospitalisation Retour anticipé en cas d'hospitalisation d'un membre de la famille Poursuite du séjour après votre transport/rapatriement organisé par nos soins 	Frais réels Billet AR et 80 €/nuit (max. 7 nuits) Billet AR Billet retour
ASSISTANCE EN CAS DE DÉCÈS <ul style="list-style-type: none"> Transport de corps Frais de cercueil ou d'urne Reconnaissance de corps et formalités décès Retour anticipé en cas de décès d'un membre de la famille 	Frais réels 1 000 € Billet AR et 80 €/nuit (max. 2 nuits) Billet AR
ASSISTANCE VOYAGE Avant le voyage <ul style="list-style-type: none"> Informations Voyage Pendant le voyage <ul style="list-style-type: none"> Avance de la caution pénale à l'étranger Prise en charge des honoraires d'avocat à l'étranger Transmission de messages urgents Envoi de médicaments Retour anticipé en cas d'attentat Retour anticipé en cas de catastrophe naturelle Assistance en cas de vol, perte ou destruction des documents d'identité ou des moyens de paiement Frais de recherche et de secours Informations santé Informations pratiques Soutien psychologique 	15 300 € 3 100 € Frais d'envoi Billet retour Billet retour Avance de fonds de 1 000 € 5 000 € 3 entretiens téléphoniques

Montants maximaux TTC par personne.

ASSURANCE (suite)	
FRAIS D'INTERRUPTION DE SÉJOUR <ul style="list-style-type: none"> Remboursement des frais de séjour (scolarité et logement) déjà réglés en cas de rapatriement médical, de transport de corps ou de retour anticipé en cas de décès d'un membre de la famille 	Au prorata temporis avec un maximum de 5 000 €
DÉPART DIFFÉRÉ <ul style="list-style-type: none"> Modification des dates d'examen avant le départ vers le pays d'accueil du séjour ou avant le retour vers le pays de domicile Convocation à un examen de rattrapage avant le départ vers le pays d'accueil du séjour 	100 € 100 €

Montants maximaux TTC par personne.

Accès à «123CLASSEZ» Abonnement classic

LE COFFRE-FORT ÉLECTRONIQUE D'EUROP ASSISTANCE
Adhésion sur le site www.123classez.com/classic

Besoin d'aide ou d'information ?
Contactez nos conseillers
Relation Clients Europ Assistance



01 41 85 93 65
Du lundi au samedi de 8h30 à 19h
sans interruption

* Vous vivez, nous veillons